

MUSEE D'ART ET D'HISTOIRE DU JUDAISME

Compte-rendu de l'assemblée constitutive

le 17 mars 1988

Le 17 mars 1988, à l'Hôtel de Ville se sont réunis :

- en qualité de représentants du Judaïsme français :

- M. Théo Klein - CRIF
- M. Victor Klagsbald - Consistoire de Paris
- M. Masliah (observateur) - Consistoire Central
- M. Gérard Israel - Alliance israélite universelle
- M. Claude Gérard Marcus - Président du Musée d'Art juif
- M. Eric Schieler - Secrétaire général du Musée d'Art juif
- Mme Sophie Rosenberg - Musée d'Art juif

- en qualité de représentants de l'Etat - Ministère de la Culture et de la Communication :

- M. Jean-Pierre Lalaut
Sous-directeur des Affaires financières et générales-
Direction de l'administration générale et de l'environnement,
- M. Alain Bonhomme
pour le Directeur des Musées de France,
- Mme Fabienne Joubert
Conservateur du Musée national des Thermes et de l'Hôtel de Cluny,
- M. Alain Erlande Brandenburg
Adjoint au Directeur des Musées de France,

.../...

- en qualité de représentants de la Ville de Paris :

- Mme Françoise de Panafieu, adjoint au Maire chargé des Affaires culturelles,
 - M. Pierre Charles Krieg, conseiller de Paris,
 - M. Jacques Dominati, conseiller de Paris,
 - Mme Claire Reclus, Sous-directeur du Patrimoine culturel, pour le Directeur des Affaires culturelles,
 - excusé - M. Boursin, conseiller de Paris,
- Etaient également présents, en observateur,
- Mme Nelly Tardivier du Cabinet de l'Adjoint au Maire chargé des Affaires culturelles
 - M. Thierry Aumonier, directeur du Cabinet du Secrétaire général de la Ville de Paris,

*
* *
*

Mme de Panafieu ouvre la séance en rappelant que le Maire de Paris attache une très grande importance à la réalisation de ce projet de musée d'Art et d'Histoire du Judaïsme dont la conception remonte déjà à quelques années. Grâce aux efforts conjugués tant des représentants du judaïsme français et de l'Etat que de la Ville, il est possible aujourd'hui de tenir cette assemblée constitutive de l'Association appelée à gérer ce futur musée dans l'Hôtel Saint-Aignan, cadre prestigieux, pour regrouper les témoins de l'art juif.

Elle rend tout particulièrement hommage à M. Marcus, Président de l'actuel musée d'Art juif qui, avec patience et tenacité, a fait progresser ce dossier en plein accord avec la communauté juive.

M. Marcus, très touché, est heureux de constater l'aboutissement d'un projet lancé en 1980, il est conscient de la difficulté que présente la définition du cadre juridique et financier de ce Musée. Il remercie à cette occasion, non seulement la Ville et l'Etat mais aussi M. Théo Klein, Président du CRIF, pour les efforts conjugués de tous, au cours de ces dernières années.

M. Théo Klein s'associe aux remerciements chaleureux de M. Marcus en direction de l'Etat et de la Ville. Cette initiative heureuse et importante revêt une grande signification pour la Communauté juive et consacre la volonté de tous, malgré les vicissitudes politiques, de souligner l'importance de ce projet, et par là, les valeurs du judaïsme.

Mme de Panafieu reprend la parole pour présenter les représentants de la Ville et excuser l'absence de M. Boursin, conseiller de Paris.

M. Krieg tient également à se féliciter de la tenue de cette assemblée constitutive et de faire partie d'un aréopage aussi remarquable. Il tient à préciser qu'il n'est candidat à aucune fonction.

Mme de Panafieu propose de procéder à la lecture des articles du projet de statut du Musée d'Art et d'Histoire du judaïsme.

M. Marcus s'interroge au préalable sur le bien fondé de la dénomination proposée. Il se réfère en cela aux précédents que constituent les musées similaires de Londres, Amsterdam, et Venise.

Après échange de vues, le nom de Musée d'Art et d'Histoire du Judaïsme est confirmé.

M. Gérard Israel se demande quant à lui s'il est bien heureux d'évoquer la dissolution de l'association dès l'article 1 - D'aucuns pensent que cette phrase traditionnelle tend plutôt à souligner la volonté des membres fondateurs de perpétuer cette association.

La rédaction de l'article 1 est donc acceptée.

M. Théo Klein, s'agissant de l'article 5, souhaite savoir s'il convient de prévoir la possibilité d'avoir des observateurs en cas d'absence des membres.

M. Marcus précise que les procurations, en cas d'absence ne peuvent être données qu'aux seuls membres. Un observateur ne peut recevoir procuration.

Après discussion, il est convenu que le rôle des observateurs sera précisé par le règlement intérieur qu'il conviendra d'établir.

Mme de Panafieu passe à la lecture de l'article 6.

M. Marcus fait part d'une omission. Après énoncé des membres du bureau, il convient de préciser que "le Président est choisi parmi les représentants du Judaïsme français".

M. Erlande Brandenburg confirme que cette disposition avait reçu l'aval du Ministre, cet alinéa sera donc introduit dans les statuts.

M. Théo Klein précise que la rédaction de l'article 11 ne pose pas de problème.

M. Krieg s'interroge cependant sur les implications qu'entraîne la référence au musée contrôlé.

M. Théo Klein indique que cette référence est nécessaire et que l'on ne peut y échapper. Il indique, par ailleurs que l'article 14 devrait être complété, s'agissant des ressources, par la mention "cotisation", en tête du 2ème alinéa.

Cette proposition est acceptée.
Sous ces réserves, les statuts sont adoptés.

Mme de Panafieu propose que l'on élise le Président et le bureau de l'association.

Les représentants de l'Etat, de la Ville et de la communauté portent M. Marcus, actuel Président de l'actuel Musée d'Art juif à la présidence du Musée d'Art et d'Histoire du Judaïsme.

Mme de Panafieu demande, en conséquence, à M. Marcus de bien vouloir assurer la présidence de cette assemblée constitutive.

M. Marcus remercie les membres de cette marque de confiance car le chemin à parcourir avant d'aboutir sera encore long et probablement difficile. Il propose de passer à la nomination de trois postes de vice-présidents.

Après échange de vues et suspension de séance,

M. Théo Klein, M. Erlande Brandenburg et M. Musy sont désignés.

M. Marcus propose que l'on désigne le bureau -
Les nominations sont les suivantes :

- Secrétaire général - M. Adam Loss
- Secrétaire général adjoint - M. Jean-Pierre Lalaut
- Trésorier - M. Boursin
- Trésorier adjoint - M. Kramer

La question du Conseil Scientifique est évoquée. Sa composition est reportée à une prochaine réunion. Il est toutefois pris note que M. Klagsbald devrait en faire partie.

Il paraît nécessaire, en revanche, de désigner dès maintenant quelqu'un pour coordonner le projet -
Le nom de M. Erlande Brandenburg est avancé.

M. Erlande Brandenburg n'y voit que des avantages. Mais cela implique que le conservateur soit désigné dès à présent.

Mme Laurence Sigal remplit toutes les conditions pour assumer cette mission.

Ces propositions sont acceptées.

Le débat reprend en ce qui concerne le Conseil scientifique.

M. Erlande Brandenburg suggère que Mme Sigal soit invitée à réfléchir sur ce point, qui devra nécessairement être examiné lors de la prochaine séance - Les noms de MM. Georges Weill et Victor Klagsbald sont avancés.

D'autres points sont évoqués rapidement, état d'avancement du dossier, problèmes financiers, organisation technique, secrétariat des réunions.

Il paraît souhaitable que M. Elalouf qui appartient à la communauté juive assiste aux séances en qualité de coordinateur.

M. Marcus demande que Mme Sigal prépare un rapport. Ce document servira de base de travail aux membres du Conseil d'administration.

Il pose ensuite le problème de la disponibilité des locaux situés 75, rue du Temple.

Il lui est précisé que l'Icomos occupe ces locaux - En revanche, il sera possible d'enlever les archives se trouvant 71, rue du Temple afin de libérer les lieux.

M. Marcus rappelle que la communauté juive souhaite un Institut des Hautes Etudes du Judaïsme ce qui nécessite au minimum un bureau et, une grande salle de cours.

M. Erlande Brandenburg, estime opportun de rappeler que cette question est à examiner dans le cadre du programme d'actions sur lequel il convient de réfléchir. Il serait imprudent de faire des promesses dès maintenant. - Il rappelle, à cet égard que M. Fônquernie, architecte en chef des Monuments Historiques doit déposer son étude concernant les travaux à réaliser à l'Hôtel Saint-Aignan avant l'été de la présente année. La Direction des Musées de France en examinera alors, la faisabilité.

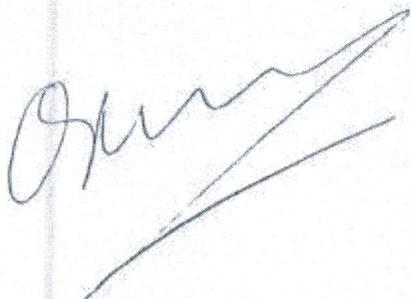
M. Marcus mentionne le précédent que constitue le Musée d'Amsterdam, situé dans une synagogue et dont le contenu est certes différent de ce qui sera fait à Paris, mais qui donne une excellente idée de ce que l'on peut concevoir pour Paris.

Plus aucune question n'étant soulevée, M. Marcus propose de rendre public la création de l'association "Musée d'Art et d'Histoire du Judaïsme"; cette annonce sera faite au cours de la conférence de presse que tient le Maire demain matin. M. Erlande Brandenburg va informer immédiatement le Ministre de la Culture et de la Communication qui annoncera également cette importante création.

M. Marcus propose que le Conseil se réunisse le 18 mai à 10 h à l'Hôtel de Ville (salle au tableau).

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée.

Le Président,



Le Secrétaire,

